



Enquêtes publiques

B.O. n° 2 du 10.01.2014

Commune de Bagnes

Mise à l'enquête publique

Construction de deux passerelles sur la Dranse

L'Administration communale de Bagnes, par son Service routes et cours d'eau, soumet à l'enquête publique, conformément aux articles 39 et suivants de la loi sur les routes du 3 septembre 1965, le projet de construction de deux passerelles sur la Dranse, au lieu-dit Probé, dans le cadre de l'aménagement du chemin pédestre Champsec-Merdenson.

Les plans peuvent être consultés auprès du Service routes et cours d'eau, bâtiment SIB, Place de Curala 5 – 1934 Le Châble, aux heures d'ouverture habituelles.

Les oppositions éventuelles à l'encontre de ce projet doivent être adressées par écrit et dûment motivées, dans un délai de 30 jours dès la présente publication, à l'adresse suivante :

Commune de Bagnes - Travaux Publics - SRCE - Place de Curala 5 - 1934 Le Châble

Le Châble, le 10 janvier 2014

L'Administration communale